

Année 2007, N° 1

Avril 2007



# Gazette du Château d'Eau

Association les Châteaux d'eau de France  
Siège Social : 16, rue des Poètes - 31320 Castanet-Tolosan

N° W313005534

Les Châteaux d'eau de France



**Réalisation École Gustave Eiffel**

## **Forêt de Soisson**

Situé près de la piste forestière longeant par la gauche le Poney-club de Chamant, à environ 1km.

Classé monument historique depuis 1998.

## Le mot du Président

Voilà quelques années, pour certains, moins pour d'autres, que nous coopérons à faire vivre le site Internet "Les Châteaux d'eau de France". Nous ne nous connaissons pas pour autant et je profite de cette occasion pour me dévoiler un peu.



Je suis d'origine Basque, et je vis dans la région Toulousaine depuis 1990 après avoir fait un séjour de 8 ans en région Parisienne. J'ai 50 ans, et je suis père de 3 filles que j'ai immergé toutes jeunes dans ma passion pour les châteaux d'eau. Lors de nos voyages ces ouvrages rendaient les trajets plus longs, mais ils valaient des bonbons à celle qui en repérait un méritant le détour.

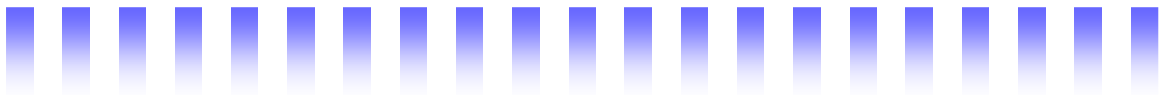
J'ai été de tout temps intéressé par les églises, châteaux, fortifications et vieilles pierres. En 1995, un collègue et des reportages télé sur les châteaux d'eau m'ont branché sur le sujet. Comme je prends mes vacances uniquement en France, j'ai des milliers de km à mon actif sur le sol métropolitain. Le sujet des châteaux d'eau a fini par me séduire totalement. Derrière la construction, je suis également admiratif du travail des artistes et architectes. Il est vrai qu'un château d'eau retiendra mon attention que s'il se distingue soit, par son architecture, soit, par sa mise en peinture ou en lumière. Mais bien souvent je me dis qu'un tel ou un tel pourrait être mis en valeur par une peinture, et je ne pense surtout pas qu'il devrait être démoli.

Au fil du temps, je me suis dit que ces éléments essentiels de notre société devaient bénéficier d'autant d'intérêt de la part de la population que les aqueducs romains. En 2001 disposant d'une bonne collection de photos, je me suis lancé dans la création du site Internet "Les Châteaux d'Eau de France". Ainsi je souhaitais contribuer, comme certains artistes et architectes, à faire regarder les châteaux d'eau avec un autre oeil. Rapidement des messages d'internautes sont venus me conforter dans cette démarche. A l'origine du site je ne comptais pas me lancer dans un inventaire complet de ces châteaux d'eau. La contribution des internautes, aussi bien en terme de coordonnées que de photos de ces édifices, m'a conduit à élargir ce recensement qui aujourd'hui comprend plus de 2200 ouvrages. Certains de ces ouvrages faisant l'objet d'une inscription à l'inventaire des monuments historiques, j'ai établi des liens avec la base de donnée du patrimoine, en accord avec le Ministère de la Culture et du Patrimoine.

Il y a quelques temps, j'ai ouvert un Forum Internet afin d'offrir un espace de discussion aux amateurs de ces ouvrages et, depuis peu, une association a vu le jour.

Dans le cadre de cette association, nous allons tenter de faire vivre un petit journal interne dont la fréquence sera à déterminer. Pour l'instant nous allons partir sur la base d'un trimestriel. Ce journal permettra aux adhérents de trouver des informations complémentaires sur les châteaux d'eau, informations qui peuvent être issues de sources diverses et variées qu'il n'est pas possible d'inclure telles quelles sur le site Internet. Ces articles pourront être élaborés et proposés par un adhérent, ou être le résultat d'un travail de groupe. Ce bulletin nous permettra également de nous tenir au courant des différentes initiatives, actions ou manifestations qui se tiendront dans notre pays concernant les châteaux d'eau.

Le Président  
Roger Iribarren





## Forêt de Soisson

### Historique Base du Patrimoine

Il s'agit du seul château d'eau métallique du nord de la France. Il est tout à fait caractéristique de l'architecture de fer du 19e siècle et on peut vraisemblablement en attribuer la réalisation à un des élèves de Gustave Eiffel, figure emblématique en ce domaine. Le château d'eau (30 m de hauteur), situé en plein bois, est constitué d'une cuve en plaques de tôle boulonnées supportée par une infrastructure composée de six piliers en acier laminé, le tout surmonté d'un petit belvédère qui offre une superbe vue panoramique sur une partie de la forêt d'Halatte. Construit initialement, vers 1895, pour alimenter en eau une écurie de pur-sang appartenant au chocolatier Albert Menier, le château d'eau est devenu ensuite réservoir communal et demeure toujours en usage aujourd'hui.



Poney-club



## Sauvegarde des châteaux d'eau

« Faut-il, pour être attaché aux choses, être menacé de les perdre ? ».

Louis Bergeron,

Les châteaux d'eau font parti du patrimoine industriel et doivent à ce titre susciter le même intérêt que les autres éléments de ce patrimoine.

Comme dans le cadre général du patrimoine industriel, nous devons nous poser les mêmes questions en ce qui concerne les châteaux d'eau.

Pourquoi avons-nous mis si longtemps à réagir aux destructions de ce patrimoine industriel ?

Pourquoi s'y intéresse-t-on aujourd'hui ? Pourquoi faut-il les préserver ?

Notre indifférence est peut-être due à un défaut de perception. Ces ouvrages nous sont si familiers que nous ne les voyons plus. Lorsqu'ils ont fini de rendre service on peut les détruire et rares seront ceux qui s'en émouvront, car pour la majorité d'entre-nous ils ne sont qu'un bâtiment dans le paysage. Beaucoup n'ont pas conscience que c'est un organe important dans le circuit de distribution de l'eau. Il ne faut pas oublier que chaque fois que l'on ouvre un robinet, si l'eau coule c'est qu'un réservoir en amont l'a abritée. Ces ouvrages sont aussi des témoins de notre savoir-faire industriel, et méritent à ce titre d'être préservés.

On a commencé à se préoccuper sérieusement de l'architecture du 19<sup>ème</sup> siècle après la disparition des Halles de Baltard au coeur de Paris. A l'ère de ce nouveau siècle, et millénaire, l'état d'esprit a beaucoup évolué et un intérêt nouveau est porté au patrimoine industriel. Par contre les châteaux d'eau occupent peu de place dans cette quête de la préservation du patrimoine. Comme dans le cadre des sites industriels, beaucoup se demandent s'il est vraiment indispensable de conserver ces témoins désuets d'une activité défunte, ces gages de souvenirs, ces représentants d'une architecture décriée, désormais inutilisables.

Pourtant, les raisons de protéger ce patrimoine ne manquent pas. D'abord parce que certains châteaux d'eau, sont, sur le plan architectural, esthétique, ou technique, des réalisations remarquables. Ils ont été, dans bien des cas, des lieux d'innovation et d'expérimentation de nouvelles techniques, par exemple. Ils méritent à ce titre d'être conservés. C'est donc tout un pan de notre histoire technique, une mémoire des savoir-faire qui pourrait disparaître et dont il s'agit de préserver les fragments avant qu'il ne soit trop tard. Bien sûr, il ne s'agit pas de tout conserver. Il faut trier soigneusement ce que l'on veut garder et pour cela, d'abord, inventorier. Les solutions à trouver sont pourtant urgentes, ce patrimoine est fragile et son terrain parfois convoité par les promoteurs.